



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 10 décembre 2025

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Politique de l'Enfance et de la Jeunesse : ne peut-on pas accélérer les choses ? Interpellation 14-2025

Résolution Le Conseil communal de Pully invite la Municipalité à réévaluer la situation à l'Espace Jeunes au plus tard d'ici 6 mois, soit en juin 2026, pour ajouter un autre ETP supplémentaire au budget 2027 si cela s'avère nécessaire

Le Conseil communal de Pully,

vu la résolution de Mme Pauline Tafelmacher pour le Parti Socialiste, citée en tire,

décide

1. de soutenir la résolution.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Patrick DU BOIS



La Secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 10 décembre 2025